



# Pour la Cité humaine - Les Droits du piéton

7, rue Major Martin – 69001 LYON

Association déclarée à la Préfecture du Rhône depuis 1975

Le 29 décembre 2025

Pierre RAUZADA

Président

pierre-henri.rauzada@orange.fr  
www.pietons69.e-monsite.com

Objet : réelle satisfaction mais....

Lyon 1er Adt – Fiche N°23 D

A l'attention de monsieur Jean-Christian MORIN  
Adjoint à Madame la Maire du 1er Adt

Monsieur,

Je vous écris pour exprimer une vraie et réelle satisfaction quant à l'installation d'une rampe sur une longue série de 17 escaliers situés place Tolozan / quai Lassagne.

Grâce à cette rampe, les piétons âgés ou handicapés se sentiront et surtout seront plus en sécurité en empruntant ces escaliers, que ce soit à la montée et bien sûr à la descente (➔ photos page 2).

Mon Association est donc satisfaite quant à cette amélioration pour les piétons « fragiles ».

Pour autant, je ne peux pas oublier le délai compris entre la première demande effectuée en novembre 2020 par mon Association pour faire installer cette rampe, et la finalisation concrète de cette demande en décembre 2025 : cinq ans, cinq années pour une simple rampe !!

Voilà pourquoi d'autres demandes de mon Association pour le 1er arrondissement, des demandes plus importantes et / ou plus onéreuses, n'ont absolument pas abouti et ne le seront pas durant cette mandature. Malheureusement.

Je vous adresse, Monsieur l'Adjoint, mes salutations associatives.

Pierre RAUZADA

Copie pour information :

- Mme Yasmine BOUAGGA – Maire du 1er Adt
- M. Valentin LUNGENSTRASS – Adjoint Maire de Lyon
- Mme Manon CALLOT – Le Grand Lyon
- Associations Quartier des Capucins Lyon les Pentes, CARPA & Point de Vue sur la ville
- Conseil de quartier Bas Les Pentes – Presqu'île
- Le Progrès-Quartiers

## AVANT / APRÈS

